



Unissons-nous pour la défense de nos emplois chez SFR et ses sous-traitants en France comme ailleurs !

Depuis le rachat de SFR par Numéricable, les décisions prises par la nouvelle direction du groupe n'en finissent plus d'avoir des conséquences tant sur les salarié-e-s de l'entreprise que sur ceux et celles des entreprises sous-traitantes et prestataires travaillant pour SFR.

C'est particulièrement vrai dans les métiers de la relation clientèle, qu'elle soit à distance ou physique. Les conditions de travail des salariés des centres d'appels se dégradent semaine après semaine. Les menaces sur l'emploi pèsent de plus en plus fortement sur les salarié-e-s du fait de la demande de réduction des coûts de 30% exigée par Numéricable et par le projet d'ouverture de centres d'appels à Maurice, Madagascar et au Portugal. Ce sont plusieurs milliers d'emplois qui sont sur la sellette en France, à la Réunion, à Mayotte, en Tunisie et au Maroc.

Au quotidien aussi les conséquences se font ressentir : augmentation du nombre des plans d'accompagnement, de licenciement pour insuffisance professionnelle, pour inaptitude, pour des retards...

Dans les boutiques SFR la situation se dégrade aussi. Des emplois sont potentiellement menacés à plus ou moins court terme du fait de la présence de boutiques Numéricable à proximité. Pour tous les vendeurs, les choix marketing, les problèmes réseau récurrents, les difficultés lors des raccordements des clients fibre et les incidents et bug perpétuels sur les outils ne permettent pas d'atteindre les objectifs, ce qui a une incidence directe sur leur rémunération.

Dans les centres d'appel internes de SFR, la situation risque de s'assombrir quand arrivera la fin de l'accord de garantie sur l'emploi (à la mi-2017) en ce qui concerne les emplois mais les conditions se dégradent d'ores et déjà : les objectifs 2015 montrent une nette hausse de la productivité attendue.

Pour toutes ces raisons, les fédérations CGT FAPT et FSE, l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail), l'UGTM (Union Générale des Travailleurs du Maroc) appellent à une mobilisation des salarié-e-s qui travaillent dans le domaine de la relation clientèle pour SFR, quelle que soit leur entreprise (SFR SC, boutiques SFR et Numéricable, Téléperformance, B2S, Sitel, Arvato, Acticall, WebHelp, Cercle), le 11 juin 2015 avec un temps fort de débrayage de 14H à 15H (heure de Paris) pour que SFR maintienne les emplois et l'activité dans tous les lieux de travail actuels.